

ici POUR
inspirer.



Prévost



1.1 Adoption de l'ordre du jour



1.2 Suivi des questions de la séance précédente



1.3 Période d'intervention du maire



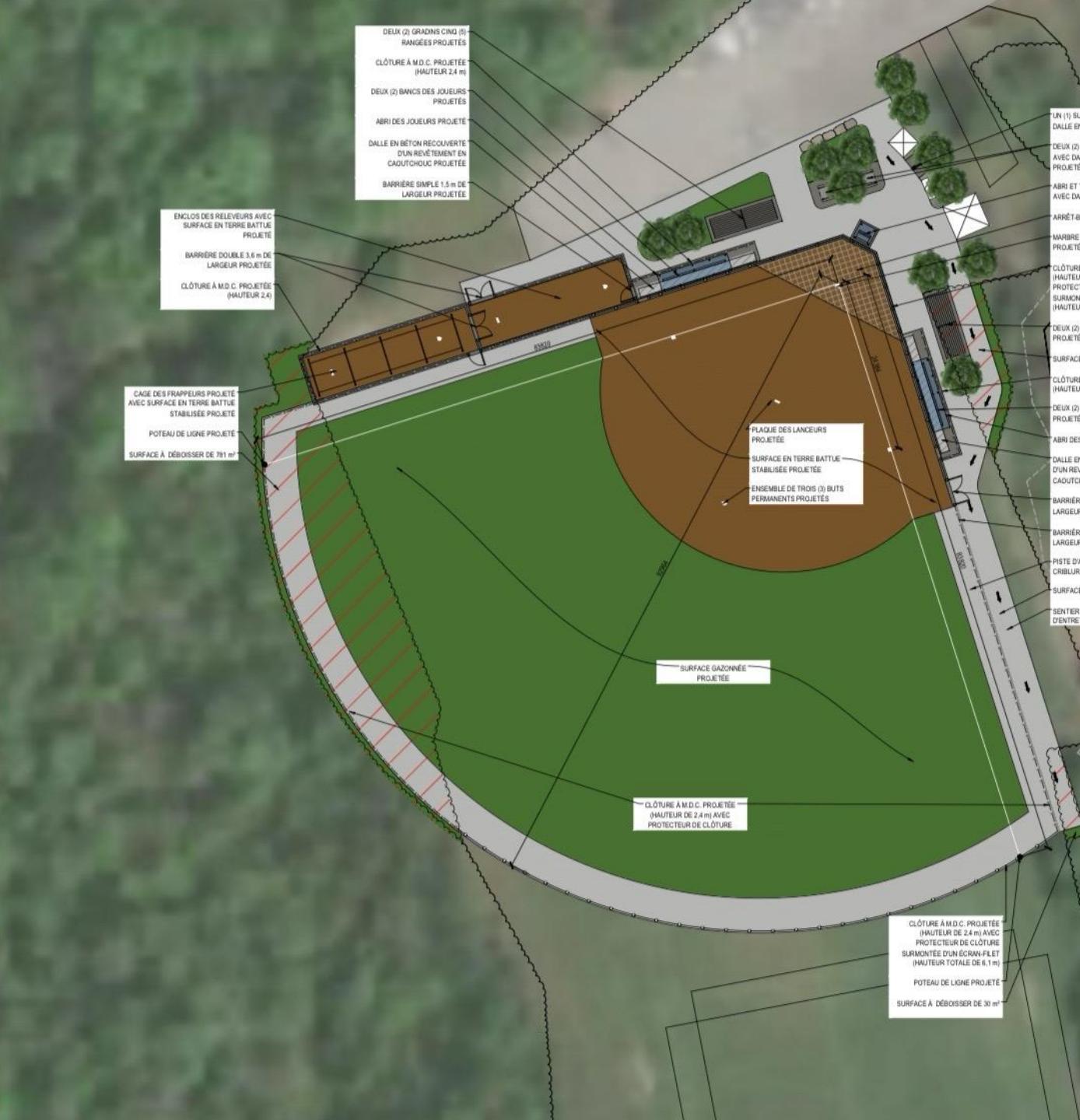
Terrain municipal de baseball

9.2 Présentation d'un projet dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air

Avec cette subvention (66 %), le terrain municipal de baseball au parc de la Rivière-du-Nord pourrait être entièrement rénové et agrandi.

Nos ligues locales, tout comme les tournois régionaux, pourront enfin profiter d'installations dignes de leur passion.

Grâce aux subventions, aux commandites et au fonds de parc et terrains de jeux, ces travaux devraient se réaliser sans coût supplémentaire pour les contribuables.



«

*Notre futur n'est pas entre nos mains,
malheureusement, il est entre les vôtres. C'est
pour ça que nous sommes ici. Pour vous
avertir avant qu'il soit trop tard.*

- Jennifer

En décembre , j'ai pris la parole dans le cadre des consultations sur le projet de loi n° 1 – Loi constitutionnelle de 2025 sur le Québec.

J'ai défendu une idée claire :

La Constitution du Québec doit reconnaître le droit de chaque citoyenne et citoyen à un environnement sain et à un climat stable.



Lave-glace

- Prix moyen le litre en vrac : 1,26 \$
- Prix moyen en bidon : 1,66 \$



Meilleur prix :

- Patrick Morin: 1,00 \$
- Métro : 1,25 \$
- Marché express : 1,25 \$
- Canadian tire : 1,21 \$

	vrac	bidon	XXX
	1,94 \$	2,28 \$	1,28 \$
	1,94 \$	2,28 \$	1,28 \$
	1,25 \$	2,13 \$	3,32 \$
	2,06 \$	1,76 \$	(1,12) \$
	1,25 \$	1,67 \$	1,59 \$
	2,17 \$	1,43 \$	(2,82) \$
	1,27 \$	1,18 \$	(0,34) \$
	1,00 \$	1,06 \$	0,23 \$
	1,26 \$	1,66 \$	1,50 \$
	1,21 \$	Réf. Habit. pour le prix...	

Soirée de hockey

VENDREDI 23 JANVIER À 19 H 30



Billets gratuits pour les résidents
disponibles à la bibliothèque



Appel d'offres pour la bibliothèque

Permission spéciale du programme d'amélioration et de construction d'infrastructures municipales (PRACIM), pour lancer un appel d'offres.

Près de la moitié des Prévostois fréquente la bibliothèque

Ça sera un lieu de loisir, de culture et de rassemblements avec une salle multifonctionnelle et une salle communautaire.

Il y aura aussi au rez-de-jardin un lieu d'accueil pour les citoyens en cas de mesures d'urgence

Ce bâtiment est le premier que la Ville construit depuis la construction de la caserne en 1985.

Vous voulez économiser sur votre facture énergétique ?

You voulez bénéficier jusqu'à 75% de subvention et plus...

Écohabitation viendra le 25 février ici-même à l'Église pour vous informer des solutions d'électrification intelligente et ultra subventionnée.

Elle vous présentera aussi sa démarche *JeRénovÉco* qui vous permettra de réussir votre projet sans tracas.

Un rendez-vous gratuit à ne pas manquer !

En collaboration avec Hydro-Québec.



1.4 Période d'intervention des élus



1.5 Adoption des procès-verbaux

- Séance extraordinaire du 8 décembre 2025 (budget 2026);
- Séance ordinaire du 8 décembre 2025;
- Séance extraordinaire du 15 décembre 2025.





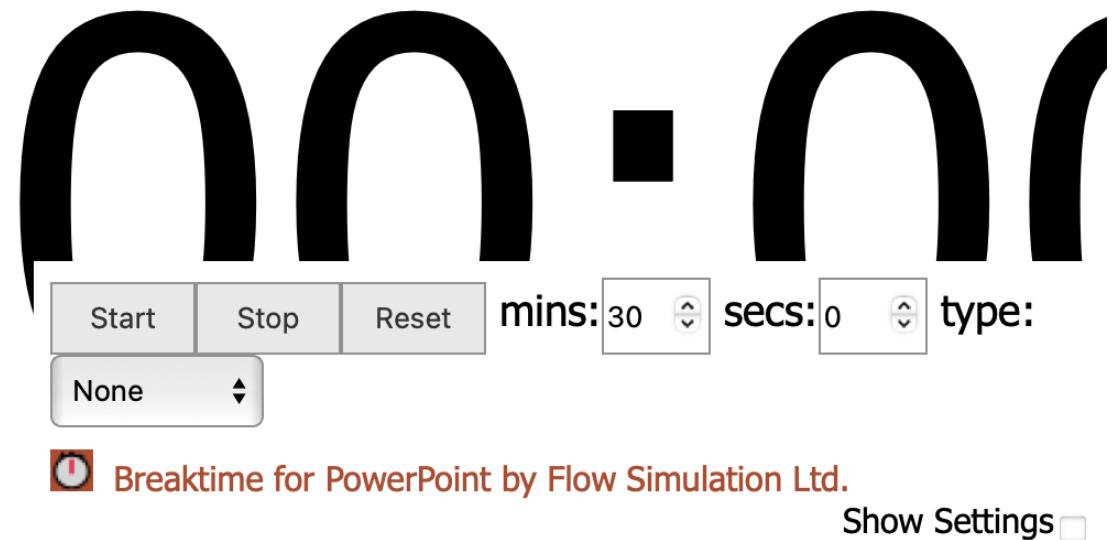
Pour les citoyens dont l'intervention relève plutôt du commentaire et non d'une question, vous pouvez m'écrire au paul.germain@ville.prevost.qc.ca

Période de questions

(30 minutes)

- Vous devez vous identifier et indiquer sur quel sujet portera votre question;
- Vous devez vous adresser au maire, en termes polis et ne pas user de langage injurieux ni de propos vexatoires ou diffamatoires;
- Vous devez formuler votre question de manière claire et précise (phrase de type interrogatif);
- Évitez les préambules, même bref et succinct;
- Vous pouvez poser un maximum de deux (2) questions.
- Seules les questions de nature publique sont permises, par opposition à celles d'intérêt privé ne concernant pas les affaires de la Ville.

Articles 30 et 31 du Règlement 784



Gestion des affaires financières



Gestion des affaires financières

2.1 Approbation des déboursés et des engagements au 19 janvier 2026

Déboursés	
Numéro des chèques et transferts	Total des déboursés
Chèques : 65107 à 65238 Transferts : 96694 à 96972	3 498 687,05 \$

Engagements	
Numéro des bons de commande	Total des engagements
74915 à 75275	1 814 554,43 \$



Gestion des affaires financières

2.2 Autorisation d'un budget – Mise à jour du parc informatique et du mobilier de bureau

- Budget d'un maximum de 50 000 \$, taxes incluses

Gestion des affaires financières

2.3 Radiation d'immobilisations

- Immobilisations inscrites aux livres comptables de la Ville, mais qui ne sont plus en possession de la Ville (ex. : vente, encan, etc.)



Gestion des affaires financières

2.4 Affectation au service de la dette

- Affectation d'une somme de 300 000 \$

Gestion réglementaire



Gestion règlementaire

3.1 Adoption – Règlement 866 adoptant un code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de la Ville de Prévost

- Objet : Adoption d'un code d'éthique et de déontologie des élus municipaux, conformément aux dispositions de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale*, RLRQ, c. E-15.1.0.1

Gestion règlementaire

3.2 Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement – Règlement 837-1 modifiant le Règlement établissant un programme d'aide financière pour l'électrification de composantes résidentielles au gaz et au mazout (Modification du montant d'aide financière)

- Objet : Modifier les montants d'aides financières pour l'électrification de composantes résidentielles au gaz et au mazout

Gestion règlementaire

3.3 Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement - Règlement 838-2 modifiant le Règlement établissant un programme d'aide financière pour l'ajout de la biénergie à un système au gaz existant (Modification du montant d'aide financière)

- Objet : Modifier le montant d'aide financière octroyé pour l'ajout de la biénergie à un système au gaz existant

Gestion règlementaire

3.4 Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement - Règlement 846-1 modifiant le Règlement établissant un programme de subvention à la plantation d'arbres en rives des lacs (Élargissement du programme à tous les lacs)

- Objet : Élargir le programme de subvention à la plantation d'arbres à tous les lacs prévostois

Gestion règlementaire

3.5 Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement - Règlement 848-4 modifiant le Règlement établissant le programme Éco-Prêt visant le financement des travaux requis pour le remplacement et la mise aux normes des installations septiques (Précision des modalités de remboursement anticipé et ajout de condition d'admissibilité)

- Objet : Préciser les modalités de remboursement anticipé et ajouter une condition d'admissibilité au programme Éco-Prêt

Gestion règlementaire

3.6 Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement - Règlement 851-2 modifiant le Règlement établissant un programme d'aide financière à l'achat de contenants alimentaires réutilisables et consignés (Prolongement du programme)

- Objet : Prolonger de 12 mois la période de validité de dépôt des demandes au programme d'aide financière à l'achat de contenants alimentaires réutilisables et consignés

Gestion règlementaire

3.7 Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement - Règlement 863-1 modifiant le règlement 863 pour mettre à jour les cartes des bassins de taxation

- Objet : Mettre à jour les cartes des bassins de taxation incluses au règlement original puisque certaines rues étaient manquantes et ne reflétaient pas les lots, en date d'adoption du règlement, en raison d'opérations cadastrales effectuées

Gestion règlementaire

3.8 Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement - Règlement 870 décrétant l'acquisition d'un camion 12 roues pour la Direction des infrastructures et de l'ingénierie et autorisant un emprunt nécessaire à cette fin

- Objet : Décréter un emprunt au montant de 464 000 \$, sur 10 ans, pour l'acquisition d'un camion 12 roues pour la Direction des infrastructures et de l'ingénierie

Gestion règlementaire

3.9 Dépôt des certificats du greffier adjoint suivant la tenue d'une procédure de registre

- Règlement 863 décrétant le versement d'une quote-part de la Ville pour des travaux dans le cadre d'une entente relative à des travaux municipaux avec le promoteur Le Centre Atrium inc. et autorisant un emprunt nécessaire à cette fin

- Règlement 869 décrétant un emprunt et une dépense pour des travaux de construction des fondations et des approches et de travaux d'aqueduc relativement à un nouveau pont qui sera situé sur l'Avenue du 4-Mai

Gestion des affaires juridiques



Gestion des affaires juridiques

4.1 Assujettissement de certains immeubles au droit de préemption en vertu du Règlement 812 sur le droit de préemption

- › Lots 5 659 099 et 5 659 100 du cadastre du Québec, situés sur le boulevard du Curé-Labelle



Gestion des contrats



Gestion des contrats

5.1 Fauchage des terrains vacants et accotements - Demande de prix TP-DP-2025-86 - Octroi de contrat

Soumissionnaires		Montant sans taxes	Montant avec taxes
1	Entreprise spécialisée MG (9291-7988 Québec inc.)	37 879,42 \$	43 551,86 \$
2	Entreprise Dominic Alarie (9187-9999 Québec inc.)	39 459,47 \$	45 368,53 \$
3	C.G.E. Paysagiste inc.	39 668,55 \$	45 608,91 \$
4	Lee Ling Paysagement (9213-0871 Québec inc.)	Aucune offre déposée	

Gestion des contrats

5.2 Construction d'une nouvelle rue entre le boulevard du Curé-Labelle et la rue Principale - Contrat ING-2024-97-01 - Autorisation de modification du contrat

- Autoriser le paiement d'une somme d'un montant de 112 441,36 \$, plus taxes, pour des travaux supplémentaires réalisés dans le cadre du contrat ING-2024-97-01

Gestion des contrats

5.3 Services professionnels pour la réalisation des plans et devis, estimations préliminaire et définitive et documents d'appel d'offres pour la construction d'une réserve d'eau potable secteur PSL - Contrat ING-SP-2022-09 - Montant supplémentaire pour la surveillance des travaux

- Autoriser les frais supplémentaires demandés par BHP Experts-Conseils S.E.C. relativement au contrat ING-SP-2022-09, pour un montant de 32 049,00 \$, plus taxes.

Gestion des infrastructures





Gestion des infrastructures

6.1 Projet de développement résidentiel avec construction de la rue des Juncos - Protocole d'entente PD-23-192 - Acceptation définitive

Gestion du développement durable





Gestion du développement durable

7.1 Désignation de représentants - Comité municipal de protection et d'amélioration de la qualité de l'eau du bassin versant de la rivière du Nord

Gestion des loisirs, de la culture et de la vie communautaire





Gestion des loisirs, de la culture et de la vie communautaire

9.1 Demande de subvention dans le cadre de l'entente de partenariat régional et de transformation numérique en tourisme - Festival de la BD



Gestion des loisirs, de la culture et de la vie communautaire

9.2 Présentation d'un projet dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air

Gestion de l'urbanisme et mise en valeur du territoire



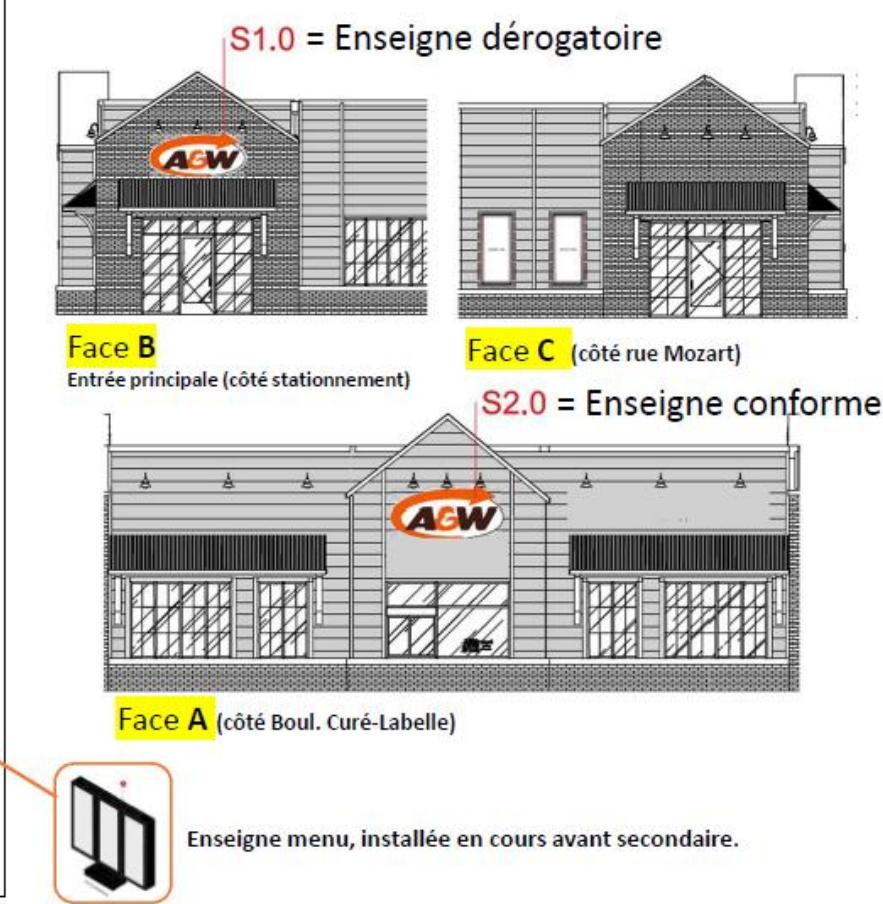


Gestion de l'urbanisme et mise en valeur du territoire

10.1 Dépôt du procès-verbal du comité consultatif d'urbanisme du 18 novembre 2025

Gestion de l'urbanisme et mise en valeur du territoire

10.2 Demande de dérogation mineure 2025-0072 visant l'installation des enseignes - Propriété sise au 2799, boulevard du Curé-Labelle



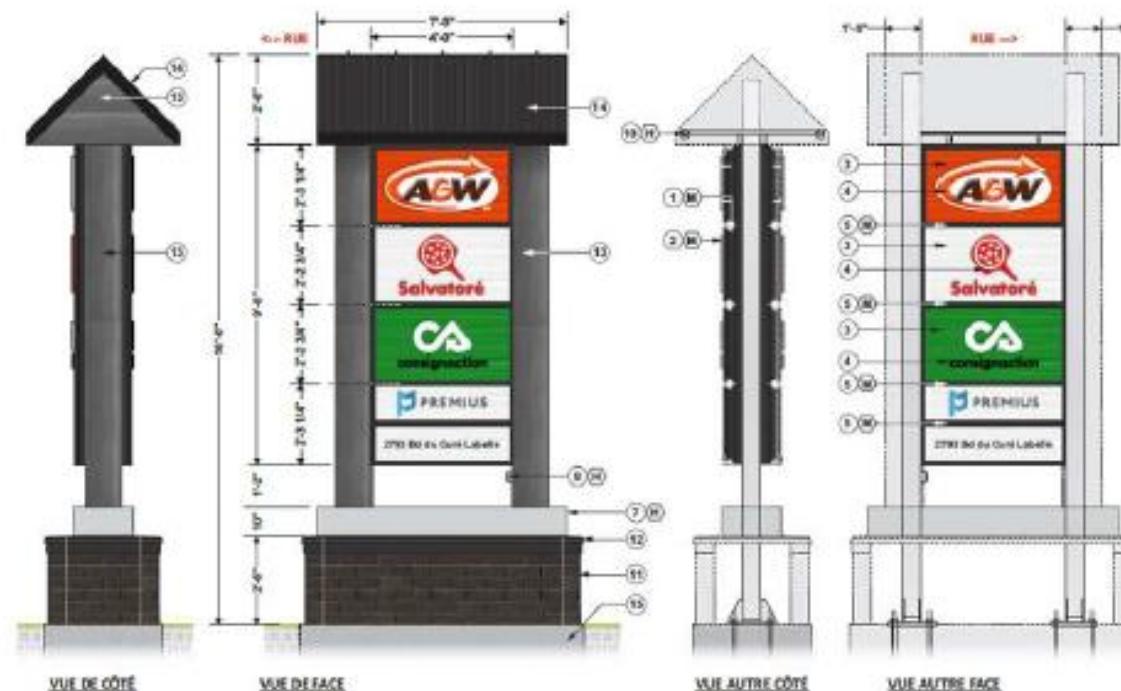
Gestion de l'urbanisme et mise en valeur du territoire

10.3 Demande de PIIA 2025-0069 visant le corridor paysager de la route 117 - Propriété située au 2799, Boulevard du Curé-Labelle



Gestion de l'urbanisme et mise en valeur du territoire

10.4 Demande de PIIA 2025-0102 visant le corridor paysager de la route 117 - Propriété située au 2801, boulevard du Curé-Labelle



Gestion des ressources humaines





Gestion des ressources humaines

12.1 Dépôt du rapport des effectifs en date de la dernière séance plénière



Gestion des ressources humaines

12.2 Approbation de la masse salariale des cadres pour l'année 2026



Gestion des ressources humaines

12.3 Engagement - Contremaitre des travaux publics - Poste permanent

Varia



Varia

13.1 Adoption - Budget 2026 - Office d'habitation des Laurentides



Varia

13.2 Mise en place d'une structure politique et administrative



Varia

13.3 Comités et commissions du conseil - Nomination des membres du conseil



Pour les citoyens dont l'intervention relève plutôt du commentaire et non d'une question, vous pouvez m'écrire au
paul.germain@ville.prevost.qc.ca

Période de questions

(30 minutes)

- Vous devez vous identifier et indiquer sur quel sujet portera votre question;
- Vous devez vous adresser au maire, en termes polis et ne pas user de langage injurieux ni de propos vexatoires ou diffamatoires;
- Vous devez formuler votre question de manière claire et précise (phrase de type interrogatif);
- Évitez les préambules, même bref et succinct;
- Vous pouvez poser un maximum de deux (2) questions.
- Seules les questions de nature publique sont permises, par opposition à celles d'intérêt privé ne concernant pas les affaires de la Ville.

Articles 30 et 31 du Règlement 784



02:03

mins: secs: type:

 Breaktime for PowerPoint by Flow Simulation Ltd.

Show Settings



Ville de Prévost
2870, boulevard du Curé-Labelle
Prévost QC J0R 1T0

Téléphone : 450 224-8888, poste 0

Courriel : servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca

Site web : www.ville.prevost.qc.ca

Facebook : www.facebook.com/villedeprevost



Prochaine séance ordinaire
du conseil municipal

Lundi 9 février 2026 à 19 h

Bonne fin de soirée !